PARLEMENT DE WALLONIE

BUREAU DU 24 OCTOBRE 2024

Communiqué

En sa réunion de ce jour, le Bureau a examiné des points pour lesquels il a pris les décisions suivantes :

- Finances

1. Le tableau des dépenses et des recettes arrêté au 30 septembre 2024 sera transmis à la Commission de la comptabilité et ce, en application de l'article 169, point 4 du Règlement.

2. Le Bureau, après en avoir pris acte, a décidé de soumettre à l'examen de la Commission de la comptabilité la proposition de Règlement concernant le budget, la comptabilité et le contrôle au Parlement de Wallonie en application de l'article 169, point 6 du Règlement.

   Par ailleurs, le Bureau a adopté plusieurs procédures internes visant les achats et les marchés publics, le traitement et le contrôle des factures entrantes, le recouvrement des créances, l'adoption et la confection du budget et sur la trésorerie et les pouvoirs de signature sur les comptes bancaires.

- Marchés publics

1. Le Bureau a décidé d'attribuer le marché public de services relatif à la maintenance du système d'enregistrement numérique et du système de gestion des réunions de commissions du Parlement à la S.A. Two4Tek, sise route de Bastogne, 19 à 9638 Pommerloch (Luxembourg)[1].

2. Le Bureau a décidé d'attribuer le marché public services relatif à la désignation d'un Service Externe de Prévention et de Protection au travail à l'attention des collaborateurs parlementaires à l'A.S.B.L. Cohezio, sise Boulevard Bischoffsheim, 1-8 à 1000 Bruxelles[2].

3. Le Bureau a décidé d'attribuer le marché public de services relatif à l'acquisition et la maintenance de la plateforme d'échanges sécurisés du Parlement à la S.R.L. Deuse, sise rue Cochêne, 72 à 4680 Hermée[3].

---

[1] Marché public attribué lors de la réunion du Bureau du 2 octobre 2024
[2] Marché public attribué lors de la réunion du Bureau du 10 octobre 2024
[3] Idem

4. Le Bureau a décidé de passer un marché public par procédure négociée directe avec publication préalable ayant pour objet la maintenance et l'amélioration du logiciel libre de rédaction du Service des comptes rendus du Parlement.

- Organisation

1. Le Bureau a marqué son accord sur la participation des cinq membres de la délégation du Parlement auprès du Conseil parlementaire interrégional (CPI) et de deux fonctionnaires du Greffe du Parlement à la 72è Séance plénière du CPI le vendredi 29 novembre 2024 à Trèves (Allemagne).

2. Le Bureau a marqué son accord sur l'accueil d'une délégation de Rhénanie du Nord-Westphalie à Namur les 11 et 12 mars 2025 dédiée à la captation du CO_2.